

Niveau 1

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00€	20,00 €	0,00€	Aucune limitation de durée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00€		Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	49,54 €	133,76 €		Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : Chambre individuelle en ambulatoire	20,00 €	0,00€	20,00 €	0,00€		
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00€		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09€	129,91 €	215,00€	Verres unifocaux simples pour adulte	Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : chirurgie réfractive	1 500,00 €	0,00€	200,00€	1 300,00 €	Par œil	
Dentaire						
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00€		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00€		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84,00 €	156€	298,70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	139,75€	323,70 €		Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : orthodontie adulte non prise en charge par le régime obligatoire	800,00 €	0,00€	0,00€	800,00 €	Par semestre	

Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS) Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Enregistrée au répertoire SIRENE sous le n°784 301 475. Siège social : 96 avenue de Suffren - 75730 Paris Cedex 15. MGAS Protection Association régie par la loi du 1er juillet 1901. Siège social : 96 avenue de Suffren - 75730 Paris Cedex 15. SHAM Société Hospitalière d'Assurances Mutuelle - 18 rue Edouard Rochet - 69 372 LYON Cedex 08 - Tél : + 33(0)4 72 75 50 25 - Fax : + 33(0)4 72 74 22 32 - www.sham.fr Entreprise régie par le Code des Assurances - SIREN 779 860 881 RCS Lyon SHAM VIE Société Anonyme au capital de 6 000 000€ 18 rue Edouard Rochet - 69008 LYON Entreprise régie par le Code des Assurances - SIREN 487 632 861 RCS Lyon. IMA Assurances Société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des Assurances. Immatriculée au RCS de Niort sous le n°612 007 674. Siège social : 148 rue Anatole France - 92597 Levallois Perret Cedex.



Niveau 1

Aides auditives						
Aide auditive de classe l par oreille (équipement 100% santé)*	1 100,00 €	210,00 €	290,00 €	600,00 €	RAC 0 en 2021	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00€	290,00€	976,00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00€	9,00 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	16,00 €	8,00€		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	6,90 €	34,00 €		Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : médecine douce	3 séances à 50 €	0,00 €	60,00€	90,00 €		

^{*} La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.



Niveau 2

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00€	0,00€	Aucune limitation de	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00€		Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	183,30 €	0,00€		Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : Chambre individuelle en ambulatoire	20,00 €	0,00 €	20,00€	0,00€		
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00€		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09€	239,91 €	105,00 €	Verres unifocaux simples pour adulte	Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : chirurgie réfractive	1 500,00 €	0,00€	400,00€	1 100,00 €	Par œil	
Dentaire						
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00€		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00€	0,00€		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84,00 €	276,00 €	178,70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	247,25 €	216,20 €		Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : orthodontie adulte non prise en charge par le régime obligatoire	800,00 €	0,00€	300,00 €	500,00 €	Par semestre	

Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS) Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Enregistrée au répertoire SIRENE sous le n°784 301 475. Siège social : 96 avenue de Suffren - 75730 Paris Cedex 15. SHAM Société Hospitalière d'Assurances Mutuelles- Société d'Assurance Mutuelle - 18 rue Edouard Rochet- 69 372 LYON Cedex 08 - Tél : + 33(0)4 72 75 50 25 - Fax : + 33(0)4 72 74 22 32 - www.sham.fr Entreprise régie par le Code des Assurances - SIREN 779 860 881 RCS Lyon SHAM VIE Société Anonyme au capital de 6 000 000€ 18 rue Edouard Rochet - 69008 LYON Entreprise régie par le Code des Assurances - SIREN 487 632 861 RCS Lyon. IMA Assurances Société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des Assurances. Immatriculée au RCS de Niort sous le n°612 007 674. Siège social : 118 avenue de Paris - 79000 Niort. La Sauvegarde Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des Assurances. Immatriculée au RCS de Paris sous le n°612 007 674. Siège social : 148 rue Anatole France - 92597 Levallois Perret Cedex.

MGAS Communication – 01/2020 – Document non contractuel – réf MK-01/20-EXDGACNIVEAU2

Exemples de remboursement DGAC



Niveau 2

Aides auditives						
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)*	1 100,00 €	210,00 €	590,00 €	300,00 €	RAC 0 en 2021	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	590,00 €	676,00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00 €		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	19,40 €	21,50 €		Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : médecine douce	3 séances à 50 €	0,00€	120,00 €	30,00 €	4 séances à 40 €	

^{*} La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.



Niveau 3

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de l'assurance maladie obligatoire	Remboursement de l'assurance maladie complémentaire	Reste à charge	Précisions éventuelles	Commentaires
Hospitalisation						
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00€	20,00€	0,00€	Aucune limitation de durée	Tarif réglementaire
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	107,30 €	0,00€		Prix moyen national de l'acte
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	183,30 €	0,00€		Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : Chambre individuelle en ambulatoire	20,00 €	0,00€	20,00€	0,00€		
Optique						
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50€	102,50 €	0,00€		Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09€	299,91 €	45,00€	Verres unifocaux simples pour adulte	Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : chirurgie réfractive	1 500,00 €	0,00€	600,00 €	900,00 €	Par œil	
Dentaire						
Détartrage	28,92 €	20,24€	8,68 €	0,00€		Tarif conventionnel
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00€	0,00€		Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84,00 €	396,00 €	58,70 €		Prix moyen national de l'acte
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	225,75 €	237,70 €		Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : orthodontie adulte non prise en charge par le régime obligatoire	800,00 €	0,00€	400,00€	400,00€	Par semestre	

Mutuelle Générale des Affaires Sociales (MGAS) Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Enregistrée au répertoire SIRENE sous le n°784 301 475. Siège social : 96 avenue de Suffren - 75730 Paris Cedex 15. SHAM Société Hospitalière d'Assurances Mutuelles- Société d'Assurance Mutuelle - 18 rue Edouard Rochet- 69 372 LYON Cedex 08 - Tél : + 33(0)4 72 75 50 25 - Fax : + 33(0)4 72 74 22 32 - www.sham.fr Entreprise régie par le Code des Assurances - SIREN 779 860 881 RCS Lyon SHAM VIE Société Anonyme au capital de 6 000 000€ 18 rue Edouard Rochet - 69008 LYON Entreprise régie par le Code des Assurances - SIREN 487 632 861 RCS Lyon. IMA Assurances Société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des Assurances. Immatriculée au RCS de Niort sous le n°612 007 674. Siège social : 118 avenue de Paris - 79000 Niort. La Sauvegarde Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des Assurances. Immatriculée au RCS de Paris sous le n°612 007 674. Siège social : 148 rue Anatole France - 92597 Levallois Perret Cedex.

MGAS Communication – 01/2020 – Document non contractuel – réf MK-01/20-EXDGACNIVEAU3

Exemples de remboursement DGAC



Niveau 3

Aides auditives						
Aide auditive de classe l par oreille (équipement 100% santé)*	1 100,00 €	210,00€	890,00 €	0,00€	RAC 0 en 2021	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	210,00 €	890,00 €	376,00 €		Prix moyen national de l'acte
Soins courants						
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00€		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00€	9,00€	1,00€		Tarif conventionnel - Reste à charge : participation forfaitaire
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	23,00 €	1,00€		Prix moyen national de l'acte
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	30,90 €	10,00 €		Prix moyen national de l'acte
Exemples libres : médecine douce	3 séances à 50 €	0,00€	120,00€	30,00 €	5 séances à 40 €	

^{*} La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.